





# Directives anticipées et personne de confiance

Depuis de nombreuses années, JALMALV Val d'Oise s'engage à améliorer l'information sur les directives anticipées, un sujet essentiel mais encore méconnu.




Pour y répondre, l'association organise des ateliers, animés par des bénévoles formés, en collaboration avec les CCAS et institutions du Val d'Oise.

## Objectifs des Ateliers

-  Informer sur le cadre juridique des directives anticipées et de la personne de confiance (lois 2005 et 2016).
-  Sensibiliser le public à l'importance de réfléchir à ses choix de fin de vie.
-  Accompagner les participants dans la réflexion sur leurs directives anticipées.
-  Briser le tabou autour de la fin de vie grâce à un espace d'échange bienveillant.

## Déroulement des ateliers

Les ateliers sont structurés autour du Jeu de cartes diffusé par la Fédération JALMALV. Chaque atelier d'une durée de **2 heures**, limité à **12 participants** et encadré par 2 à 3 bénévoles, se déroule en trois parties :




-  **Cadre juridique** : Explications claires sur les lois en vigueur.
-  **Réflexion en sous-groupes** : Utilisation du jeu de cartes pour aborder les choix personnels.
-  **Échange et synthèse de la séance avec les participants.**



*"Ces ateliers m'ont permis de mieux comprendre mes droits et de réfléchir sereinement à mes choix."*

*"Le jeu de cartes a rendu la discussion plus accessible et moins angoissante avec mes proches."*

## Comment nos ateliers peuvent soutenir vos actions auprès du grand public, aidants, soignants, résidents ...

-  Ces ateliers offrent un espace d'échange et de réflexion pour permettre à chacun de mieux **comprendre le cadre juridique**, d'aborder sereinement ses **choix de fin de vie**, et de clarifier le **rôle de la personne de confiance**. Une démarche pédagogique et humaine, pour briser les tabous et préparer l'avenir en toute conscience.
-  L'atelier ne se limite pas à informer sur la loi, mais encourage une réflexion personnelle et approfondie sur des questions existentielles : **"Qu'est-ce qui compte vraiment pour moi ?"**, **"Comment je souhaite être accompagné(e) ?"**. En clarifiant ses souhaits à l'avance, la personne évite aux proches des prises de décision difficiles et potentiellement conflictuelles en situation de crise.
-  Cet atelier contribue à **briser le tabou autour de la mort** en encourageant les participants à en parler ouvertement. Il invite au dialogue avec les soignants et les proches.

Nous serions ravis de collaborer avec votre structure pour proposer ces ateliers enrichissants. Pour plus d'informations sur notre tarification ou nous rencontrer, contactez-nous !

## Contactez-nous pour organiser un atelier :



Jalmaalv Val d'Oise – Jusqu'à La Mort Accompagner la Vie  
Association membre de la Fédération Jalmaalv,  
Reconnue d'utilité publique par décret du 26 mars 1993



01 34 16 36 83



contact@jalmaalv95.fr



Hôtel de Ville, 45 rue d'Ermont – 95390 St Prix



company/jalmaalv-val-d-oise



/JalmaalVValdOise/



https://jalmaalv95.fr/